

LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 464 DU JEUDI 11 MAI 2017 - PRIX : 300 FRANCS CFA

Scandale des permis miniers

Les ressources minières nigériennes sous coupe réglée

La surprise n'est pas de découvrir cet ancien patron d'Areva derrière Endeavour Mining. La surprise, ce sont ces liaisons "incestueuses" que des personnalités politiques nigériennes, tapies à la présidence de la République, entretiennent avec ces hommes d'affaires. Car, Endeavour Niger, ce n'est personne d'autre que Mohamed Akotey. Homme de confiance de Mahamadou Issoufou, c'est lui qui a conduit toutes les missions diligentées par Niamey pour obtenir la libération d'otages français. Des missions couronnées de succès. C'est dire qu'il

entretient de solides affinités avec Mahamadou Issoufou. Mohamed Akotey est probablement un homme lourd, peut-être d'or déjà, eu égard à ce prestigieux poste de président qu'il occupe au sein d'une équipe pourtant robuste. Représente-t-il sa propre personne au sein Endeavour Niger ou assume-t-il, là aussi, une mission par procuration ? Acteur-clé de la libération des otages d'Arlit, puis de Serge Lazarevic, Mohamed Akotey n'est pas, en tout cas, en terrain inconnu. Il est président du conseil d'administration d'Imouraren SA.

Le Niger, un pays sur cales



A cet échec patent de la Renaissance, s'invite un durcissement du régime, digne des périodes staliniennes. La prison est la règle dès qu'il s'agit d'un militant de l'opposition, de la société civile, de la presse. Pendant que l'impunité totale est garantie à ceux qui ont fait allégeance à Mahamadou Issoufou, les détourneurs et les insulteurs nationaux. Ce durcissement et cette dérive autoritaire sont la preuve de l'échec de la Renaissance. Un pouvoir violent est un pouvoir faible, faible parce qu'il a échoué. C'est pourquoi il est allergique à la moindre critique.



Fermeture du compte " Justice pour le Niger "

Quand Ecobank-Niger joue le jeu de la Renaissance

Le Niger, un pays sur cales



3 à 8 pays le plus souvent), étaient le résultat de la mauvaise gouvernance de Tandja Mamadou et Hama Amadou, la conséquence des PPA (paiement par anticipation), PSOP (paiement sans ordonnance préalable), LAPS, et autres zakaïeries. Aujourd'hui, personne, semble-t-il, n'est responsable de ce rang dégradant que le Niger occupe sans discontinuité. Dans la foulée, des concepts chers à l'opposant Mahamadou Issoufou comme " la bonne gouvernance ", et " l'efficacité de la dépense publique ", ont disparu, jusque dans les discours officiels. Pourtant cet échec à bien un auteur, il y a bien des responsables et des responsabilités à assumer à ce niveau. Car il n'y a pas de petites ou grandes responsabilités, il y a tout simplement des responsabilités bien ou mal assumées, comme on dit. Le constat est qu'après six ans d'exercice du pouvoir d'Etat, Mahamadou Issoufou a réussi une prouesse : détruire l'Etat, et mettre le Niger sur cales, avec des jantes dénudées et cabossées. Une destruction matérielle, comme morale. Les valeurs de notre société sont inversées. C'est ainsi que de nos jours, sous la Renaissance, le mensonge, la grivoiserie des responsables d'Etat, la félonie, le vol des biens publics sont érigés en valeurs sociales et en pratiques encouragées puisqu'impunies. Dans les secteurs

vitaux, les voyants sont au rouge. Et les discours n'y changent rien. Le discours de l'homme, président de la République soit-il, n'est pas celui de Dieu qui est acte par essence. Pour les hommes, il faut agir en plus de la belle parole.



Depuis l'avènement de Mahamadou Issoufou à la tête de l'Etat, après une transition militaire de 13 mois, notre pays, pourtant promu à un avenir meilleur en raison de multiples potentialités et un espoir retrouvé, est régulièrement classé à la queue du peloton des nations en matière de l'indice du développement humain (IDH), malgré les budgets faramineux avoisinant les 2.000 milliards chaque année. Une question s'impose à ce niveau : le Niger a-t-il vraiment l'air d'un pays où 1800 milliards sont injectés chaque année ? L'unique performance de la Renaissance a consisté chaque fois de 2011 à 2017, à l'instar du classement 2016, publié en 2017, à disputer âprement, mais là âprement, à la Centrafrique, un pays ravagé par plusieurs années de guerre civile, l'avant dernière place, pour être 187ème sur 188 pays classés. C'est terminé les conférences de presse ronflantes et méprisantes, organisées pompeusement par l'opposition politique de l'époque, aujourd'hui au pouvoir, qui visaient à persuader les nigériens, avec force arguties et autres paralogismes, que la place peu honorable qu'occupait le Niger en ce temps (on avançait entre

ces étant complètement désarticulés et abandonnés à eux-mêmes, faute de moyens. Les cliniques et autres cabinets médicaux privés se frottent les mains, bien que les prestations n'y soient pas toujours à la hauteur des espérances des patients. La sécheresse financière est désormais une réalité connue de tous, d'où la justesse du fameux slogan " Tai Tawri ". Après les pécules, ce sont désormais les salaires qui sont payés avec retard. Quant aux investissements, ils sont soit annulés, soit faits à crédits. La famine, disons-le clairement, menace actuellement des centaines de milliers de personnes, en plus du déficit fourrager énorme. Pourtant l'année dernière, l'évaluation de la campagne agro-sylvo-pastorale, si elle a évoqué un déficit fourrager, a relevé un excédent dans la production agricole. Comme quoi, le mensonge rattrape toujours, et parfois dans un court délai. Il y a quelques jours, le gouvernement du Niger a lancé un appel à l'endroit des pays amis du Niger, pour une aide à hauteur de 142 milliards FCFA, afin de juguler la famine, disons la crise alimentaire pour faire moderne. Un be-

Et comme les belles paroles ne sont pas accompagnées de l'action, tous les secteurs, notamment sociaux, sont complètement en lambeaux. L'école nigérienne, particulièrement, connaît des jours des plus sombres avec des partenaires qui ont cessé de se parler. Loin derrière nous, le protocole d'accord signé le 13 décembre 2016 entre les syndicats des enseignants et le gouvernement. Pourtant cet accord avait non seulement permis de rendre effective la rentrée scolaire, mais aussi de donner l'espoir d'un déroulement normal de l'année scolaire. Chemin faisant, les grèves reprennent, les enseignants reprochant au gouvernement de n'avoir pas honoré les engagements pris en décembre 2016. Les grèves perlées se succèdent aux grèves perlées et nous sommes à quelques jours de la fin de l'année des différents examens de fin de cycle. Beaucoup de citoyens parlent d'une année blanche. Ce que le gouvernement ne cautionnera pas, car le privé demanderait automatiquement les dédommagements afférents. Quant au secteur de la santé, chacun assure la sienne, les servi-

ces étant complètement désarticulés et abandonnés à eux-mêmes, faute de moyens. Les cliniques et autres cabinets médicaux privés se frottent les mains, bien que les prestations n'y soient pas toujours à la hauteur des espérances des patients. La sécheresse financière est désormais une réalité connue de tous, d'où la justesse du fameux slogan " Tai Tawri ". Après les pécules, ce sont désormais les salaires qui sont payés avec retard. Quant aux investissements, ils sont soit annulés, soit faits à crédits. La famine, disons-le clairement, menace actuellement des centaines de milliers de personnes, en plus du déficit fourrager énorme. Pourtant l'année dernière, l'évaluation de la campagne agro-sylvo-pastorale, si elle a évoqué un déficit fourrager, a relevé un excédent dans la production agricole. Comme quoi, le mensonge rattrape toujours, et parfois dans un court délai. Il y a quelques jours, le gouvernement du Niger a lancé un appel à l'endroit des pays amis du Niger, pour une aide à hauteur de 142 milliards FCFA, afin de juguler la famine, disons la crise alimentaire pour faire moderne. Un be-

Suite page 3 →

Suite de la page 2

soin de 146 000 tonnes est exprimé pour faire face à une situation alimentaire, fourragère et nutritionnelle des plus préoccupantes. En matière de sécurité qui semble pourtant être le cheval de bataille de Mahamadou Issoufou, en attestent les portes cadenassées sur la voie menant à la présidence, et le bouclage de la ville de Niamey à chacun de ses déplacements, même la capitale n'a pas échappé aux bandits armés. Des centaines de morts parmi les militaires comme les civils, froidement exécutés le plus souvent, du fait des attaques terroristes à Diffa, Agadez, Tahoua, et Tillabéry, sont enregistrés de 2011 à 2017. On peut dire que les terroristes ont entendu l'invitation à eux lancée par Mahamadou Issoufou dans ses discours provocateurs, eux qui épargnaient auparavant le Niger. L'administration qui est le poumon du

pays est au ralenti. Elle est grippée du fait de sa très forte politisation, et les promotions sur des bases autres que la compétence, le travail et le mérite. Le front social est en ébullition, aucun corps n'est épargné : magistrats, agents des impôts et du trésor, enseignants, agents des municipalités, agents des douanes, journalistes, militants de la société civile, médecins spécialistes. Toute cette déliquescence de l'Etat est le résultat du manque de vision des dirigeants actuels qui n'en ont que pour eux-mêmes, leurs intérêts personnels et de clan. Tous les grands projets annoncés lors des campagnes électorales sont oubliés. Il est ainsi de l'assainissement des finances publiques, l'initiative 3N restée au stade de slogan, les 50 mille emplois par an, les grandes routes comme la RTA, Gaya-Dosso, Zinder-Agadez, le barrage de Kan-

dadji. Des grands ouvrages où des centaines de milliards ont été injectés, lancés et inaugurés pour certains d'entre eux plusieurs fois, trainent à prendre leur envol. Certains sont perçus comme de véritables gâchis, sinon des crimes économiques : le rail de Bolloré, la centrale thermique de Gorou Banda, le barrage de Kandadji. Pendant ce temps, des scandales éclaboussent chaque jour que Dieu fait des membres de l'entourage du chef de l'Etat où des dizaines sinon des centaines de milliards sont spoliés et les intérêts stratégiques du Niger mis en péril en raison d'intérêts particuliers : les 200 milliards virés par Hassoumi Massoudou de BNP Paribas à un compte privé à Dubaï, Eximbank, Africard, Mukurigate, le riz pakistanais, les conteneurs de SO-RAZ, Savannah... A cet échec patent de la Renaissance, s'invite un durcisse-

ment du régime, digne des périodes stalinienne. La prison est la règle dès qu'il s'agit d'un militant de l'opposition, de la société civile, de la presse. Pendant que l'impunité totale est garantie à ceux qui ont fait allégeance à Mahamadou Issoufou, les détournés et les insulteurs nationaux. Ce durcissement et cette dérive autoritaire sont la preuve de l'échec de la Renaissance. Un pouvoir violent est un pouvoir faible, faible parce qu'il a échoué. C'est pourquoi il est allergique à la moindre critique. Mais quelle que soit la nature du régime, les citoyens vont exercer leur liberté parce que le Niger et ses ressources sont des biens communs et le pouvoir d'Etat, confié momentanément à des hommes, gère ces biens communs. Ceux qui ne supportent pas les critiques des citoyens ne sont pas dignes de les diriger.

Bisso

Fermeture du compte " Justice pour le Niger "

Quand Ecobank-Niger joue le jeu de la Renaissance

Le Collectif des organisations de la société civile à la base de la plainte contre X dans l'affaire dite Uraniumgate ne sont pas au bout de leurs surprises. Après l'exorbitante caution exigée par le juge, c'est autour d'Ecobank-Niger d'entrer dans la danse. Ou disons, de jouer le jeu de la Renaissance. En effet, dans un courrier sous la référence N°ENE/071/CEM/17 en date du 4 mai, Ecobank-Niger signifiait au collectif des OSC la fermeture pure et simple du compte intitulé " Justice pour le Niger ". L'argument avancé est le suivant : " Après la revue, nous nous sommes rendu compte que le fonctionnement envisagé pour ce compte

n'est pas en ligne avec nos politiques, règles et procédures, notamment la Loi N°2016-33 du 31 octobre 2016 relative à la Lutte contre le Blanchissement des Capitaux et le Financement du Terrorisme ". Vous conviendrez que cette explication est tirée par les cheveux, c'est une raison vaine qui ne tient point la route. D'aucuns diront que c'est même une insulte à l'intelligence de l'ensemble des Nigériens avides de connaître la vérité sur le scandale Uraniumgate. On pourrait comprendre ce geste venant d'une institution sous la coupe directe de l'État nigérien. Mais quand une banque qui se dit " panafricaine " obéit

aveuglement aux injonctions d'un régime, l'on tombe des nues. C'est dire combien le geste des dirigeants d'Ecobank-Niger est tout simplement incompréhensible, si ce n'est choquant. Faire passer les acteurs de la société civile pour des terroristes en puissance est un acte méprisant et indigne de la part d'une banque telle qu'Ecobank. Également, parler de blanchissement d'argent est tout aussi scandaleux. Les individus qui se livrent à ces pratiques sont bien connus, et ce ne sont pas les Moussa Tachangari, Ali Idrissa et leurs camarades de lutte. Les " blanchisseurs d'argent " sont parmi ceux-là même qui dirigent

le pays. Pour rappel, le trafic des capitaux décelé à l'aéroport de Niamey n'est pas l'œuvre des acteurs de la société civile. Non. Alors, nous disons à Ecobank-Niger de chercher ses brigands ailleurs. Et l'histoire retiendra que cette banque a prêté main forte au régime pour brouiller les pistes de la vérité aux Nigériens. D'ailleurs, avec le compte Ecobank ou pas, le peuple est décidé à réunir cette caution. Quelque part, le refus d'Ecobank d'abriter ce compte conforte les Nigériens quant à la véracité du scandale Uraniumgate. Sinon, pourquoi faire des pieds et des mains pour empêcher la collecte de la caution exigée par le juge?

Alpha

Scandale des permis miniers

Les ressources minières nigériennes sous coupe réglée

Les scandales se succèdent mais ne se ressemblent pas. Un seul point commun : tous ont saigné le Niger à blanc. Réputé très riche, le sous-sol nigérien est l'objet de convoitises diverses. De la part de respectables États, certes, mais aussi d'aventuriers rompus aux techniques et procédés de la chasse à la

fortune facile, particulièrement en Afrique où ils réalisent des affaires en or. En Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali, etc., ce sont presque toujours les mêmes. Avec le même mode opératoire. Le 25 novembre 2016, la société dénommée Endeavour Niger est née. Elle est déclarée auprès du notaire

Ousseini Ali Moumouni, à Niamey. Un dépôt de deux expéditions est fait au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de commerce et du crédit immobilier sous le numéro RCCM-NI-NIA-2016-B-3193 du 25 novembre 2016. Son siège social est à Niamey, 114, rue du Festival, au quartier Maourey. Avec un capital de 10 millions de francs CFA, la société a pour objet, entre autres, la réalisation de toutes opérations de recherche et d'exploration de substances minérales et de métaux précieux ; la réalisation de toutes opérations de prospection et d'exploration minière ainsi que l'obtention, l'aliénation et l'exploitation de toutes concessions minières. Le 9 décembre 2016, soit deux semaines seulement après sa création, Endeavour Niger fait une moisson de rêve. À l'issue de son conseil des ministres, le gouvernement nigérien lui octroie d'emblée trois permis de recherches minières. Le premier à Nasile, département de Torodi, région de Tillabéry, pour or et substances minérales associées. Le deuxième, à Darguiti, toujours dans le département de Torodi, pour or et subs-

tances associées et le troisième, "Tinkeradet 1, pour les mêmes substances, dans le département d'Iferou?ne cette fois, région d'Agadez. Et le conseil des ministres de préciser que la société Endeavour Niger est une filiale du Groupe Endeavour Mining. Mais il ne dit pas qui est derrière cette société chercheuse d'or et de matières associées. Car, derrière cette Endeavour Mining se cache un caïd des affaires dont l'identité ne fait pas bonne presse au Niger : Sébastien De Montessus, ancien Vice-président d'Areva et compère de Hassoumi Masoudou dans l'uraniumgate, celui-là même qui a tenu à faire le déplacement de Niamey pour s'assurer que Niamey marcherait dans la combine. Eh oui, il est aussi sur le front des permis miniers au Niger. Et il fait affaire avec des personnalités politiques nigériennes à qui il s'associe pour "essorer" le sous-sol nigérien de son or. Bien entendu, il reste dans l'ombre. Mais, il est bien là, en patron incontesté d'un deal prospère. Les affaires, dit-on, n'aiment pas le bruit.

Liaisons "incestueuses"

La surprise n'est pas de découvrir cet ancien patron

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par OUSSEINI ALI Moumouni, notaire à Niamey, il a été constitué le 25/11/2016 une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination Sociale: ENDEAVOUR NIGER

Forme Juridique: SA

Objet: La société a pour objet:-

Pour objet social: La réalisation de toutes opérations de recherche et d'exploration de substances minérales et de métaux précieux ; La réalisation de toutes opérations de prospection et d'exploration minière; L'obtention, l'aliénation et l'exploitation de toutes concessions minières;

La prise, l'acquisition, l'exploitation, la vente ou l'octroi de tous procédés, licences, brevets, et marques de fabrication entrant dans l'objet de la Société; La participation dans toutes affaires ou entreprises se rapportant à l'objet social, par voie d'apport, de fusion, souscription, achat de titres, droits sociaux, constitution de sociétés ou autrement; la participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires. Siège social: Niamey, 114, rue du Festival, Quartier Maourey, BP. 13.567(République du Niger).

Capital social: 10000.000 FCFA.

Gérant: Pour administrateurs

1. Monsieur Mohamed AKOTEY, Président,
2. Monsieur Patrick BOUISSET, Membre et Directeur Général
3. La société

ENDEAVOUR EXPLORATION LTD, Membre,

4. La société "GREENWOOD Niger", Membre,

5. La société "ARBAB MINING" Membre,

6. Monsieur Pascal BERNASCONI, Membre,

Durée 99 ans à compter du 25/11/2016

Dépôt Légal: Dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

RCCMNINIA2016-B-3193 du 25/11/2016

d'Areva derrière Endeavour Mining. La surprise, ce sont ces liaisons " incestueuses " que des personnalités politiques nigériennes, tapies à la présidence de la République, entretiennent avec ces hommes d'affaires. Car, Endeavour Niger, ce n'est personne d'autre que Mohamed Akotey. Homme de confiance de Mahamadou Issoufou, c'est lui qui a conduit toutes les missions diligentées par Niamey pour obtenir la libération d'otages français. Des missions couronnées de succès. C'est dire qu'il entretient de solides affinités avec Mahamadou Issoufou. Mohamed Akotey est probablement un homme lourd, peut-être d'or déjà, eu égard à ce prestigieux poste de président qu'il occupe au sein d'une équipe pourtant robuste. Représente-t-il sa propre personne au sein Endeavour Niger ou assume-t-il, là aussi, une mission par procuration ? Acteur-clé de la libération des otages d'Arlit, puis de Serge Lazarevic, Mohamed Akotey n'est pas, en tout cas, en terrain inconnu. Il est président du conseil d'administration d'Imouraren SA. Il n'y a donc pas à s'étonner qu'il soit si proche de Sébastien De Montessus au point de faire affaire avec lui. Ce dernier savait, donc, où il mettait les pieds.

Une affaire de clan des enfants d'Areva où celui qui sollicite est aussi celui qui octroie

Endeavour Niger est une aubaine. Une véritable

aubaine. Ministre conseiller à la présidence de la République et ayant l'oreille de Mahamadou Issoufou qui ne peut rien lui refuser, Mohamed Akotey, on peut le dire, s'est octroyé des permis de recherches dans des régions qui ont amplement justifié leur teneur en or. La preuve, il a suffi de deux semaines pour qu'elle gagne le jackpot. Comme si la constitution de la société, intervenue le 25 novembre, était une pure formalité et que les permis miniers convoités étaient, depuis longtemps, promis et préservés pour Endeavour Niger. A l'instar de Sébastien De Montessus, ses amis ne peuvent que se féliciter d'avoir un tel partenaire efficace. Une affaire de clan où celui qui sollicite est aussi celui qui octroie. Car, outre Mohamed Akotey, un autre proche, précisément Adou Adam Abdoulakader, un neveu d'Alkache Alhada, directeur de Cabinet de Mahamadou Issoufou, est dans l'affaire. À la tête d'une modeste société au capital social d'un million dénommée Arbab Mining, ce neveu de l'homme dans le bureau duquel Sébastien De Montessus a fait convoquer Hama Hamadou, directeur général de la Sopamin à l'époque de l'uraniumgate, siège dans cette équipe de mastodontes en qualité de partenaire associé à part entière. Aux côtés du tout puissant Mohamed Akotey, se trouve d'abord Patrick Bouisset, un autre ancien commis d'Areva. Ancien vice-pré-

sident de Géosciences d'Areva, Patrick Bouisset est officiellement le directeur général d'Endeavour Niger. En réalité, Patrick Bouisset est également le vice-président exécutif d'Endeavour Mining, la société mère à la tête de laquelle trône Sébastien De Montessus. La liste des administrateurs comprend aussi Pascal Bernasconi, un autre bras droit de Sébastien De Montessus, notamment avec la société " La Mancha " en Côte d'Ivoire. Ancien directeur général de la Somaïr,

Pascal Bernasconi connaît parfaitement les milieux de Niamey. Il a notamment dirigé une exposition photo sur la Somaïr dédiée aux quatre otages français d'Arlit ainsi qu'à un certain Moussa Aboubacar, tué lors des attaques du 23 mai 2013. En fin de compte, Endeavour Niger est une affaire de clan réunissant des enfants d'Areva. Sébastien De Montessus est l'homme orchestre de ce filet dont il tient le bout avec discrétion, mais fermé. Il est au départ et à l'arrivée, avec des faire-

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par Maître Abder-Rhman HALIDOU ABDOULAYE, notaire à Niamey, il a été Constitué le 10/10/2016 une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination Sociale: ARBAB MINING Forme Juridique: SARLU
Objet: La société a pour objet : recherche et l'exploitation de toutes ressources minières et énergétiques ; Toutes transactions relatives aux minerais ;

L'acquisition de licences et/ou permis pour l'établissement et/ou l'exploitation de zones minières ou énergétiques, leur gestion et leur mise en valeur ; L'acquisition, l'exploitation de tous procédés, brevets et marques déposées ; L'assistance, la formation et l'information dans les domaines précités ; La représentation commerciale de toutes sociétés, marques et articles ;

L'importation, l'exportation, la réexportation, l'achat, la vente et l'échange de tous produits, marchandises, ou objets de toute provenance se rapportant a l'objet social ;

La participation a tous appels d'offres dans les domaines et secteur d'activité de la société.

La prise de participation dans toutes sociétés créées ou a créer, nigériennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet ou favoriser le développement et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'action ou de parts, de fusion d'association ou de commandite.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et Immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

La société peut agir en tous pays pour son compte ou pour le compte des tiers, soit seule soit en participation, association de sociétés avec toute autre personne ou société et réaliser directement ou indirectement, en tout pays sous quelque forme que ce soit, les activités rentrant dans son objet social.

Siège social: Niamey ; Quartier Poudrière, Rue : CI-75, Porte 362, BP : 12.373 ; Tél. +0022799 00 04 96 (République du Niger).

Capital social: 1.000.000 FCFA.

Gérant : Monsieur ADOU ADAM ABDOULAKADER.

Durée: 99 ans à compter du 10/10/2016

Dépôt Légal: Dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors

Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit

Immobilier sous le numéro

RCCM-NI-NIA-2016-B-2682 du 10/10/2016.

valoir payés pour faire de la figuration. Ministre conseiller et président du Conseil d'administration d'Imouraren, Mohamed Akotey, le vis-à-vis nigérien de cet homme aux réseaux tentaculaires ne s'est pas gêné de savoir que son affaire pourrait tomber sous le coup du conflit d'intérêt ou du trafic d'influence ? Dans cette galaxie areva, une seule entreprise reste non identifiée. Il s'agit de Greenwood Niger, une société dont Le Courrier n'a retrouvé aucune trace. S'agirait-il d'une société écran dont les patrons ne sauraient s'afficher ?

La constitution d'Endeavour Niger et d'Arbab Mining était une pure formalité

Si l'on ignore la part des actions détenues par chacune des parties, on sait

par contre que Patrick Bouisset, comme Pascal Bernasconi, ne représente en réalité que les intérêts de Sébastien De Montessus, ce franc maçon qui a visiblement tissé une toile pour mettre la main sur tout l'or des pays ouest-africains francophones. Pour la petite histoire, Sébastien De Montessus était, le jeudi 30 juin 2016, aux côtés du président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré, lors de l'inauguration des travaux de construction de la mine de Houndé, dans l'ouest du Burkina Faso. " Notre objectif, a expliqué Sébastien de Montessus, directeur général du groupe, à Jeune Afrique, est d'être le premier producteur d'or au Burkina. Nous voulons monter progressivement pour produire entre 6 et 8 tonnes d'or par an ". On sait également qu'Arbab

Mining, qui a son siège social au quartier Poudrière de Niamey, est une présence surprenante parmi ces géants. Par quelles connexions, ce neveu d'Alkache Alhada a pu pénétrer ce réseau et s'imposer comme un partenaire avec qui il faut composer ? Un réseau sur lequel il y a beaucoup à dire, tant la composition est sujette à conjectures. Parmi les six membres listés en tant qu'administrateurs, figurent trois noms de personnalités (Mohamed Akotey, Patrick Bouisset et Pascal Bernasconi) et trois noms de sociétés associées parmi lesquelles il y a Greenwood Niger et Arbab Mining. La particularité des deux sociétés, Arbab Mining et Endeavour Niger, est qu'elles sont nées dans un intervalle tellement rapproché qu'on n'hésiterait pas à penser que leur

création a été voulue, suscitée et commanditée par la même source. Arbab Mining, a été constituée le 10 octobre 2016 tandis qu'Endeavour Niger a vu le jour le 25 novembre. Et le 9 décembre, les promesses sont tenues. Cette affaire, qui n'a pas encore révélé toutes ses tortuosités, aurait-elle un lien avec cette obscure société dénommée Xantus qui serait établie à Tortola, dans les Îles vierges britanniques, ce paradis fiscal où Hassoumi Massoudou . Cette société, bénéficiaire de quatre permis de recherches (Dibilo, Dingoaba, Namaga 2 et Boungou), le même jour, dans le département de Téra, région de Tillabéry, pour le lithium et ses substances connexes, est peut-être une autre caverne d'Ali Baba.

Laboukoye

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 09 DECEMBRE 2016

AU TITRE DU MINISTERE DES MINES.

Le Conseil des Ministres a examiné et adopté les projets de textes ci-après :

...4.5. Projet de décret portant approbation et publication de la Convention Minière entre la République du Niger et la société ENDEAVOUR NIGER pour le permis de recherches " NASSILE ", pour or et substances minérales associées, Région de Tillabéry, Département de Torodi.

4.6. Projet de décret portant approbation et publication de la Convention Minière entre la République du Niger et la société ENDEAVOUR NIGER pour le permis de recherches " DARGUITI ", pour or et substances minérales associées, Région de Tillabéry, Département de Torodi.

Ces deux (02) projets de décrets ont pour objet, l'approbation et la publication au Journal Officiel de la République du Niger de deux (02) Conventions Minières entre la République du Niger et la société ENDEAVOUR NIGER pour la recherche d'or et de substances minérales associées sur les périmètres des permis " DARGUITI " et " NASSILE ", dans le Région de Tillabéry, Département de Torodi.

La société ENDEAVOUR NIGER est une filiale du Groupe ENDEAVOUR MINING, dont le siège social est établi à Niamey, avec un capital de dix millions (10 000 000) de francs CFA.

Elle s'engage entre autres, à investir, sur chacun des périmètres et dans les trois (03) ans suivant la signature de ces conventions, un montant minimum égal à deux millions quatre cent quatre vingt quinze mille sept cent vingt cinq (2 495 725) dollars US pour mettre en évidence des cibles et mener toute activité nécessaire au

développement de ces cibles afin de prouver l'existence de gisement d'or et de substances connexes.

4.7. Projet de décret portant approbation et publication de la Convention Minière entre la République du Niger et la société ENDEAVOUR NIGER pour le permis de recherches " TINKERADET 1 ", pour or et substances minérales associées, Région d'Agadez, Département d'Iferouane.

La société ENDEAVOUR NIGER, est une filiale du Groupe ENDEAVOUR MINING, dont le siège social est établi à Niamey, avec un capital de dix millions (10 000 000) de francs CFA.

Elle bénéficie du soutien de la société mère, qui est un producteur d'or, pour l'exécution des travaux d'exploration sur le permis.

Elle s'engage à investir, sur le périmètre et dans les trois (03) ans suivant la signature de cette convention, un montant minimum égal à deux millions vingt neuf mille sept cent cinquante (2.029.750) dollars US pour mettre en évidence des cibles et mener toute activité nécessaire au développement de ces cibles afin de prouver l'existence de gisement d'or et de substances connexes et à financer des projets de développement communautaire...

L'ordre du jour étant épuisé Son Excellence Monsieur le Président de la République a levé la séance.

Fait à Niamey, le 09 décembre 2016

**Le Secrétaire Général
du Gouvernement**

Présentation sommaire des administrateurs et membres d'Endeavour Niger

Sébastien de Montessus : ancien d'Areva, ancien PDG de La Mancha, et PDG de Endeavour Mining ;

Né en 1974, Sébastien de Montessus a passé ses premiers mois de sa vie au Niger où son père fut coopérant. Il commence sa carrière comme banquier d'affaires chez Morgan Stanley à Londres en 1999. Après un dépôt de bilan de la Société Ofye (Only for your eyes) en 2002, qu'il a créée deux ans auparavant, il entre à Areva, dirigée à l'époque par Anne Lauvergeon. Il y occupe plusieurs postes de responsabilités avant d'être nommé directeur des activités minières du groupe Areva, à la suite de l'achat de la filiale Uramin qui, selon lui, "réduisait la dépendance d'Areva aux gisements du Niger et du Kazakhstan, deux pays aux risques politiques significatifs". En 2010, il est promu directeur des activités d'extraction et d'enrichissement de l'uranium et dirige également les activités d'Areva liées à l'exploration de nouveaux gisements et le suivi radiologique des ruines d'uranium abandonnées. Il serait en 2011 à l'origine de l'espionnage de l'ex PDG d'Areva, Anne Lauvergeon et de son mari. Débute l'affaire Uramin dans laquelle il sera jugé en octobre 2013. Au cours de la même année 2011, il est nommé au directoire d'Areva d'où il démissionne en mars 2012, remplacé par Olivier Wantz. Au 11 mai 2012, Sébastien de Montessus exerçait de nombreuses fonctions et mandats sociaux au sein d'Areva et de ses filiales. On retient qu'il était administrateur de La Mancha Ressources Inc (Canada), président de Uramin Holding, administrateur de la société des mines de l'Air (Niger), administrateur de la mine d'uranium d'Imouraren (Niger), administrateur de la compagnie minière d'Akouta (Niger).

La Mancha dont il est le PDG est une société créée en septembre 2006 à partir des mines d'or détenues par Areva et celles de La Mancha Ressources Inc, une compagnie d'exploitation aurifère canadienne. (Source : Wikipédia).

La Mancha a son siège aux Iles Vierges Britanniques (paradis fiscal) A la suite de sa démission du directoire d'Areva en mars 2012 en raison de l'affaire Uramin, Sébastien de Montessus devient le PDG de La Mancha. Il succède à l'ex PDG Dominique Delorme actuellement directeur général adjoint. Il est aujourd'hui PDG de Endeavour Mining, dont Endeavour Niger est une filiale.

Il serait à la base des négociations avec Alkache Alhada notamment, à l'époque, directeur de cabinet adjoint du président de la République, qui ont conduit au mandat pour l'ouverture du compte SOPAMIN à BNP Paribas et le virement des 200 milliards de l'Uraniumgate dans ce compte.

Patrick Bouisset : vice-président exécutif de La Mancha et DG d'Endeavour Niger;

Patrick Bouisset quant à lui, vice-président exécutif, en charge de l'exploration et des nouveaux projets de La Mancha depuis 2013. Après avoir occupé différents postes à l'étranger chez Total, notamment en Afrique pour diriger les activités d'exploration, il devient en 2007, à Areva vice-président géosciences de la division minière puis membre du comité de direction d'Areva Mines en charge de l'exploitation mondiale du groupe. Il est membre et Directeur Général de la société Endeavour Niger.

Pascal Bernasconi : ancien DG de la SOMAIR, membre d'Endeavour Niger;

Adou Adam Abdoukader : Gérant d'Arbab Mining;

Le neveu direct d'Alkache Alhada, est le gérant d'Arbab Mining, membre d'Endeavour Niger.

Mohamed Akotey : Conseiller à la présidence;

Celui qui fut envoyé spécial du président de la République dans le cadre de la libération des otages français, ancien PCA d'Imouraren, est Président du Conseil d'Administration d'Endeavour Niger.*

Vivons heureux à Niamey !

La Palmeraie

Villa Fanybelle

Villa Tamarine

Villa Ténére

Medina

☎ Tél.: + 227 20 32 06 66 / Cell : +227 90 26 11 11 • Boulevard du Zarmaganda • Cité Chinoise, Porte n°71 • Niamey, Niger
 Courriel : contact@lapalmeraieniger.com • Web : www.lapalmeraieniger.com

CCI PATRIMOINE REALISE POUR VOUS UN PROGRAMME IMMOBILIER DE 271 LOGEMENTS SUR LA ROUTE DE FILENGUE

Les trois tendances de la coopération sino-africaine depuis le sommet de Johannesburg

Par Chen Junxia

BEIJING, 27 avril (Xinhua) -- Près d'un an et demi après le sommet du FCSA (Forum sur la coopération sino-africaine), qui s'est tenu en décembre 2015 à Johannesburg, en Afrique du Sud, où en est la coopération sino-africaine? Quelles sont les réussites de cette coopération? Selon Lin Songtian, directeur du département des affaires africaines du ministère chinois des Affaires étrangères, elle avance très rapidement et a abouti à des accomplissements tangibles. Selon les derniers chiffres fournis par M. Lin, la coopération sino-africaine est déjà entrée dans une nouvelle phase qui bénéficie au peuple africain et aux entreprises chinoises.

MECANISMES D'ECHANGES DE HAUT NIVEAU

Lors du sommet de Johannesburg, la Chine a annoncé "10 plans majeurs", et a promis un soutien financier de 60 milliards de dollars américains en faveur des pays africains. Jusqu'ici, la moitié de cette somme a été utilisée et plusieurs projets ont été réalisés, a révélé M. Lin, lors d'une interview exclusive accordée à l'agence Xinhua. Selon lui, la Chine et l'Afrique ont renforcé leurs liens dans presque tous les domaines.

Depuis fin 2015, le président chinois Xi Jinping, le président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale (APN) de Chine, Zhang Dejiang, et le président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois, Yu Zhengsheng, ont effectué des visites en Afrique. De l'autre côté, 15 chefs d'Etat et 4 chefs de gouvernement africains ont visité la Chine. "Cela signifie que les échanges entre les dirigeants des deux parties sont à son plus haut niveau, et il s'agit d'une 'coordination des idées'", analyse M. Lin, ajoutant

que plusieurs centaines de représentants ministériels africains ont également visité la Chine.

Pour réaliser les programmes fixés au cours du sommet sino-africain, une quarantaine de pays du continent africain ont créé des mécanismes de coordination dirigés directement par le chef d'Etat ou le chef de gouvernement pour collaborer avec leurs homologues chinois.

En juillet 2016, une réunion de coordinateurs sino-africains a eu lieu à Beijing, au cours de laquelle 63 contrats ont été signés, dont le montant a atteint 18,3 milliards de dollars américains.

"La Chine tient sa parole dans le renforcement de la coopération sino-africaine, qui est caractérisée par l'efficacité, l'égalité et la confiance mutuelle", commente M. Lin.

INTENSITE DE COOPERATION JAMAIS VUE

Rien que dans les sept premiers mois après la clôture du sommet de Johannesburg, la Chine et l'Afrique ont signé 245 accords dans presque tous les domaines, d'un montant atteignant 50,8 milliards de dollars, dont 46,6 milliards de dollars d'investissements directs et de prêts bancaires. Par ailleurs, le Fonds de coopération sino-africaine pour les capacités de production, dont la première tranche compte 10 milliards de dollars, a été établi. La première tranche de prêts en faveur des PME africaines, dont le montant atteint 5 milliards de dollars, a été décaissée.

Grâce à ces financements, plusieurs projets d'infrastructures ont été réalisés. Les chemins de fer Djibouti-Ethiopie et Abuja-Kaduna ont été mis en service, et celui reliant Nairobi à Mombassa au Kenya sera inauguré au mois de juin. En outre, le chemin de fer Nairobi-Malaba est également en construction. Des ports et aéroports sont

également en construction, avec l'aide des sociétés chinoises, en Ethiopie, au Congo et en Guinée-Bissau ; ainsi que des centrales électriques en Ethiopie, au Niger et en République démocratique du Congo (RDC).

"Pour moi, le plus important est que la Chine est en train d'aider des pays africains, tels que l'Ethiopie, le Congo, la Tanzanie et l'Egypte, à créer des zones industrielles ou zones économiques spéciales. Cela va donner certainement un nouvel élan à l'économie africaine", indique avec fierté le responsable du département des affaires africaines, précisant que "9 mécanismes de coopération sino-africaine" ont été créés.

Selon lui, trois tendances se sont peu à peu dégagées de la coopération sino-africaine : elle est de plus en plus stimulée par le marché que par les gouvernements, se développe davantage dans les domaines industriels que commerciaux, et favorise les investissements plutôt que la construction d'infrastructures.

"Ces tendances permettent aux deux parties d'élargir la coopération, et ainsi de donner un nouvel élan au développement de l'Afrique", poursuit-il.

RENFORCEMENT DES ECHANGES INTERPERSONNELS

Depuis fin 2015, la Chine et les pays africains ont organisé une cinquantaine d'événements d'échanges interpersonnels de haut niveau, et ont mis en place une centaine de projets, dont le Mécanisme d'échanges humains de haut niveau Chine-Afrique du Sud, qui a été inauguré le 24 avril à Pretoria, le président chinois Xi Jinping ayant même adressé un message de félicitations à cette occasion.

En outre, le deuxième Festival de la jeunesse chinoise et africaine vient de prendre fin le 26 avril à Pretoria, capitale sud-

africaine. Plus de 300 diplomates, entrepreneurs, étudiants et enseignants originaires de Chine et de 53 pays africains y ont participé.

La cinquième édition du Forum des think tanks sino-africains a eu lieu en avril 2016 à Yiwu, ville industrielle de réputation mondiale située dans la province chinoise du Zhejiang, à laquelle ont participé plus de 350 experts venant de Chine et des pays africains.

La troisième édition du Forum sur la coopération des médias sino-africains a été organisée en juin 2016 à Beijing, avec la participation de 320 représentants.

"Depuis fin 2015, nous avons offert 10.000 bourses aux étudiants africains, et invité 210 chercheurs et 55 journalistes de ce continent à visiter la Chine", précise Lin Songtian.

Par ailleurs, la Chine projette de former 61.000 cadres africains et d'envoyer des experts agricoles chinois en Afrique.

"La coopération sino-africaine est soutenue par quatre piliers, à savoir la confiance politique mutuelle, l'amitié entre les peuples, l'intérêt partagé et l'intégration des civilisations. Donc, les échanges interpersonnels jouent un rôle primordial dans cette coopération", conclut M. Lin.

(Source : Ambassade de Chine au Niger)

LE COURRIER

Hedomadaire d'informations générales et de réflexion

NIF : 17763 / S

Tél : 96 88 74 09

96 29 05 42

Siège : Quartier Terminus

E-MAIL :

lecourrier_niger@yahoo.fr

Fondateur

Ali Soumana

Directeur de Publication

Moussa Dodo

Impression : GIN

Tirage

1500 Exemplaires